

**Objet : Budget primitif 2021 –
Approbation du budget principal M14
et du budget annexe transports M43**

Présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles

1. Caractéristiques des budgets primitifs 2021

Depuis 2017, deux budgets sont soumis au vote du comité syndical et chaque budget fait l'objet d'une délibération spécifique :

- **Un budget principal** selon la nomenclature comptable M14, retraçant les activités d'autorité organisatrice de la mobilité du SMTAG, non assujetties à la TVA ;
- **Un budget annexe** selon la nomenclature comptable M43, retraçant le service public industriel et commercial, lequel gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs, à savoir les opérations afférentes à l'activité de transport de personnes, assujetties à la TVA.

Budget principal : en 2021, le budget primitif s'équilibre de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : **22 246 400 €**
- Section d'investissement : **5 053 600 €**

Budget annexe Transports : en 2021, le budget primitif s'équilibre de la manière suivante :

- Section d'exploitation : **95 106 800 €**
- Section d'investissement : **26 970 000 €**

Pour 2021, les budgets primitifs sont votés sans reprise des résultats de l'exercice précédent.

2. Le budget principal en M14

<i>Sens</i>	<i>Section</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Objet</i>	<i>BP2020</i>	<i>BP2021</i>	<i>Evolution 2020/2021</i>
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges générales	820 280	71 000	-91%
Dépenses	Fonctionnement	012	Charges de personnel	2 576 555	2 319 000	-10%
Dépenses	Fonctionnement	014	Atténuations de produits	0	0	
Dépenses	Fonctionnement	65	Charges de gestion courante	14 247 682	18 165 800	28%
Dépenses	Fonctionnement	66	Charges financières	800 000	697 000	-13%
Dépenses	Fonctionnement	67	Charges exceptionnelles	302 000	50 000	-83%
Dépenses	Fonctionnement	042	Amortissements	70 000	70 000	0%
Dépenses	Fonctionnement	023	Virement	2 039 241	873 600	-57%
Total des dépenses de fonctionnement				20 855 757	22 246 400	7%
Recettes	Fonctionnement	013	Atténuations de charges	0	0	

Recettes	Fonctionnement	70	Produits des services et du patrimoine	2 749 657	2 246 400	-18%
Recettes	Fonctionnement	73	Impôts et taxes	0	0	
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	18 000 000	20 000 000	11%
Recettes	Fonctionnement	75	Autres produits de gestion courante	100	0	-100%
Recettes	Fonctionnement	76	Produits financiers	0	0	
Recettes	Fonctionnement	77	Produis exceptionnels	106 000	0	-100%
Recettes	Fonctionnement	042	Reprises	0	0	
Total des recettes de fonctionnement				20 855 757	22 246 400	7%
Dépenses	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	1 900 000	1 900 000	0%
Dépenses	Investissement	20	Immobilisations incorporelles	13 000	74 250	471%
Dépenses	Investissement	21	Immobilisations corporelles	39 600	748 000	1789%
Dépenses	Investissement	23	Immobilisations en cours	16 324 707	114 350	-99%
Dépenses	Investissement	4581	Opérations pour compte de tiers - DMOA	5 441 094	2 000 000	-63%
Dépenses	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	207 000	
Dépenses	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	100 000	10 000	-90%
Dépenses	Investissement	040	Reprises	0	0	
Total des dépenses d'investissement				23 818 401	5 053 600	-79%
Recettes	Investissement	10	Dotations - FCTVA	8 395 984	1 900 000	-77%
Recettes	Investissement	13	Subventions	0	100 000	
Recettes	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	
Recettes	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	13 213 177	2 100 000	-84%
Recettes	Investissement	021	Virement	2 039 241	873 600	-57%
Recettes	Investissement	040	Amortissements	70 000	70 000	0%
Recettes	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	100 000	10 000	-90%
Total des recettes d'investissement				23 818 401	5 053 600	-79%

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- La subvention au budget annexe : 18 100 800 €. Les participations des communautés d'agglomération sont comptabilisées dans le budget principal du SMTAG et financent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de ce budget. Le solde est versé au budget annexe.
- Les charges de personnel : 2 319 000 €. En diminution de 10% par rapport au budget primitif 2020, ces charges font l'objet d'un remboursement de la part du budget annexe.
- Les intérêts de la dette : 697 000 €.
- Le virement à la section d'investissement : 873 600 €. Avec les dotations aux amortissements (70 000 €), ce virement correspond au montant que le SMTAG autofinance pour réaliser ses dépenses d'investissement.

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- La participation des communautés d'agglomération : 20 000 000 €.
- Le remboursement des charges de personnel par le budget annexe : 2 246 400. Ainsi, pour le budget principal, les charges de personnel sont de 73 600 €.

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Les dépenses liées à l'exécution des conventions de délégations de maîtrise d'œuvre : 2 000 000 €.
- Le remboursement en capital de la dette : 1 900 000 €.
- Les travaux de plantations (compensations environnementales) : 822 250 €.

Les principales recettes d'investissement :

- Les remboursements issus des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage : 2 100 000 €.
- Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 1 900 000 €.
- Le virement de la section de fonctionnement : 873 600 €.
- La subvention de la Région pour les compensations environnementales : 100 000 €.

3. Le budget annexe en M43

<i>Sens</i>	<i>Section</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Objet</i>	<i>BP2020</i>	<i>BP2021</i>	<i>Evolution 2020/2021</i>
Dépenses	Exploitation	011	Charges générales	81 318 739	79 352 600	-2%
Dépenses	Exploitation	012	Charges de personnel	2 040 800	2 246 400	10%
Dépenses	Exploitation	014	Atténuations de produits	120 000	120 000	0%
Dépenses	Exploitation	65	Charges de gestion courante	1 301 282	1 537 800	18%
Dépenses	Exploitation	66	Charges financières	2 449 000	2 750 000	12%
Dépenses	Exploitation	67	Charges exceptionnelles	196 000	100 000	-49%
Dépenses	Exploitation	042	Amortissements	6 000 000	8 900 000	48%
Dépenses	Exploitation	023	Virement	1 115 326	100 000	-91%
Total des dépenses d'exploitation				94 541 146	95 106 800	1%
Recettes	Exploitation	013	Atténuations de charges	0	0	
Recettes	Exploitation	70	Produits des services et du patrimoine	6 595 332	6 700 000	2%
Recettes	Exploitation	73	Impôts et taxes	62 248 299	60 400 000	-3%
Recettes	Exploitation	74	Dotations et participations	24 161 096	27 300 800	13%
Recettes	Exploitation	75	Autres produits de gestion courante	1 078 141	350 000	-68%
Recettes	Exploitation	76	Produits financiers	0	0	
Recettes	Exploitation	77	Produits exceptionnels	374 500	226 000	-40%
Recettes	Exploitation	042	Reprises	83 778	130 000	55%
Total des recettes d'exploitation				94 541 146	95 106 800	1%
Dépenses	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	4 213 347	7 900 000	87%
Dépenses	Investissement	20	Immobilisations incorporelles	2 591 165	1 028 255	-60%
Dépenses	Investissement	21	Immobilisations corporelles	21 709 447	9 899 352	-54%
Dépenses	Investissement	23	Immobilisations en cours	41 477 641	7 012 393	-83%
Dépenses	Investissement	4581	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	0	
Dépenses	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	3 000 000	1 000 000	-67%
Dépenses	Investissement	040	Reprises	83 778	130 000	55%
Total des dépenses d'investissement				73 075 377	26 970 000	-63%
Recettes	Investissement	10	Dotations - FCTVA	0	0	
Recettes	Investissement	13	Subventions	62 960 052	16 970 000	-73%
Recettes	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	
Recettes	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	0	
Recettes	Investissement	021	Virement	1 115 326	100 000	-91%
Recettes	Investissement	042	Amortissements	6 000 000	8 900 000	48%

Budgets primitifs 2021 – Présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles

Recettes	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	3 000 000	1 000 000	-67%
Total des recettes d'investissement				73 075 377	26 970 000	-63%

Les principales dépenses d'exploitation sont les suivantes :

- ✓ Les charges à caractère général :
 - Le forfait de charges contractuel de la DSP - 73 327 135 € - qui tient compte du travail du travail mené sur l'optimisation de l'offre présentée lors du comité syndical du 18 février 2021.
 - L'intégration tarifaire : 1 000 000 €.
 - La maintenance de la signalisation pour la signalisation lumineuse tricolore : 850 000 €.
 - Les locations et charges de copropriété : 735 000 €.
 - Les dépenses d'électricité : 500 000 €.
 - Le transport adapté : 350 000 €.
 - Le covoiturage : 266 000 €.
 - Le service hivernal : 200 000 €.
 - L'entretien du patrimoine bâti et non-bâti : 200 000 €.
 - La fourniture et pose de stations de vélos à assistance électrique : 170 000 €.
 - L'entretien du mobilier urbain : 165 000 €.
 - L'entretien de la station hydrogène : 150 000 €.

- ✓ Le remboursement des charges de personnel au budget principal : 2 246 400 €.

- ✓ Les charges de gestion courante :
 - Le remboursement de l'acompte de versement mobilité (LFR 3) : 670 000 €.
 - La subvention à l'AULA : 280 800 €.
 - Le versement de soldes de conventions : 280 000 €.
 - Les subventions aux communes pour la mise en accessibilité de leur quai : 140 000 €.

- ✓ Les charges financières (intérêts de la dette et lignes de trésorerie) : 2 750 000 €.
- ✓ Les dotations aux amortissements : 8 900 000 €.

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Le versement mobilité : 60 400 000 €.
- La subvention du budget principal : 18 100 800 €.
- Les subventions de la Région : 9 200 000 €.
- Les recettes tarifaires de la DSP : 6 700 000 €.

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Le remboursement en capital de la dette (comprenant le remboursement de l'avance remboursable de l'Etat dans le cadre de la LFR 4) : 7 900 000 €.
- Les améliorations des bulles : 2 000 000 €.
- Les acquisitions immobilières : 1 500 000 €.
- L'aménagement du terminus de la bulle 3 à Cora Lens 2 : 1 250 000 €.

- La construction d'une station-carburants au dépôt Washington : 370 000 €.
- Les abris-bus : 320 000 €.
- La vidéosurveillance sur les quais : 300 000 €.
- Les abris-vélos sécurisés : 124 500 €.

Le budget primitif contient également les crédits de paiement 2021 relatifs aux AP/CP suivantes :

N°	Objet	AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
100	Extension Bulle 6	5 260 000	300 000	1 850 000	3 110 000	0	0
101	PEM Sud Béthune	1 500 000	400 000	1 100 000	0	0	0
102	Matériel roulant	15 200 000	2 100 000	6 700 000	0	0	6 400 000
103	Mobilier urbain	2 102 000	642 000	365 000	365 000	365 000	365 000
104	Mise en accessibilité	4 050 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000
105	Franchissement A1	4 500 000	50 000	100 000	2 200 000	2 150 000	0

Les principales recettes d'investissement :

- Les subventions liées au projet BHNS : 16 800 000 €.
- La subvention FEDER liés aux abris-vélos : 95 000 €.
- L'avance de subvention de l'ADEME concernant l'extension de la station hydrogène dans le cadre de l'extension de la bulle 6 : 75 000 €.
- Les amortissements : 8 900 000 €.